

Directeur des politiques publiques

RNCP35895 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	128, 340
Formacode(s)	13121, 13041, 13087, 13027, 13021
Code(s) ROME	K1404, K1401, K1405
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/09/2021
Date d'échéance	15/09/2023

Certificateur(s)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS - SCIENCES PO (IEP) · SIRET : 19753431600017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Directeur des politiques publiques » vise à certifier des généralistes de l'action publique, capables de travailler dans les trois fonctions publiques (nationale, territoriale et hospitalière), mais également dans les organisations contribuant à la production de biens publics (associations du secteur écologique, médico-social, de l'enseignement) ou dans les entreprises privées qui, soit participent du service public et ont une délégation (transport, énergie, d'eau, etc.), soit ont des services (affaires publiques et affaires institutionnelles) en interaction avec l'administration publique (en particulier sur des aspects de régulation de leurs marchés).

Dans le contexte des profondes transformations, il convient de doter les décideurs publics et les responsables d'affaires publiques de compétences les autorisant, d'une part, à déchiffrer et comprendre les enjeux et les processus des transformations à l'œuvre dans leur environnement, quels qu'ils soient, afin de ne pas les subir mais d'en devenir acteur, et, d'autre part, à concevoir et piloter toutes sortes réformes de l'action publique.

La certification ci-décrit vise à répondre à plusieurs besoins de compétences identifiés dans différents métiers

- Pour un.e cadre de la fonction publique chargé.e d'une politique transversale
- Pour un consultant « secteur public » dans une entreprise de conseil, un institut de sondage ou une organisation internationale
- Pour un responsable des affaires publiques (par exemple directeur.rice de la stratégie et des affaires institutionnelles, directeur.rice de la commande publique et des affaires juridiques ; responsable relations et partenariats secteur public, directeur.rice des affaires européennes
- Pour un responsable associatif ou responsable d'une fédération œuvrant dans le champ des politiques publiques sanitaires, sociales, éducatives, environnementales ou culturelle

ACTIVITÉS VISÉES

A1.1 – Diagnostic des problématiques de développement de politiques publiques

- Analyse des données recueillies
- Elaboration de diagnostic
- Collecte de données

A1.2 – Décryptage des enjeux politiques (liens politics et policy) et du contexte de la décision publique

- Identification des déterminants de la décision publique et du processus de décision
- Mapping des acteurs et des forces en présence
- Identification des contraintes et des ressources

A1.3 – Elaboration de la stratégie de politique publique

- Sur la base de l'identification des problèmes d'action publique (A1) et de la compréhension du contexte politique (A2), élaboration de la stratégie de politique publique
 - Définition du cadrage du problème public à résoudre et des instruments adéquats
 - Elaboration des conditions d'évaluation et de pilotage de la politique publique
- A2.1 – Financement, contrôle et gestion des réformes de politiques publiques
- Prise en compte de l'histoire et des rationalités des réformes passées.
 - Prise en compte des contraintes des finances publiques
 - Contrôle de la gestion dans le monde de l'administration publique
- A2.2 – Pilotage et coordination de la mise en œuvre de politiques publiques
- Planification de la réalisation d'un projet
 - Supervision des expérimentations ex ante des instruments d'action publique
 - Suivi de la réalisation de projets retenus par le décideur politique (phases d'expérimentation avec évaluation, actions correctives éventuelles puis pilotage de la réalisation)
- A2.3 – Evaluation des politiques publiques
- Utilisation des méthodes quantitatives d'évaluation
 - Utilisation des méthodes qualitatives d'évaluation
 - Prise en compte des enjeux et mise en œuvre des expérimentations
 - Suivi de la réalisation de projets retenus par le décideur politique (phases d'expérimentation avec évaluation, actions correctives éventuelles puis pilotage de la réalisation)
 - Prise en compte des enjeux des dimensions formatives et d'intégration politique de l'évaluation
- A3.1 – Définition de la stratégie de changement
- Définition des outils de changement
 - Organisation du dialogue social
 - Mise en place d'une stratégie de communication au service du changement
 - Identification des alliances nécessaires
- A3.2 – Management d'une équipe en situation de transformation
- Définition des outils de changement
 - Répartition des tâches de l'équipe
 - Identification des stratégies et des ressources de chacun des membres de l'équipe
 - Identification des alliances nécessaires entre les membres de l'équipe
- A3.3 – Gestion de projets
- Définition des outils de changement
 - Organisation du dialogue social
 - Mise en place d'une stratégie de communication au service du changement
 - Identification des alliances nécessaires
- A4.1 – Mobilisation des acteurs des organisations et coopération
- Mapping des acteurs en présence, leurs stratégies, leurs contraintes et leurs ressources - Etablissement de sociogrammes
 - Organisation de la coopération
 - Prise en compte des interdépendances et relations de pouvoir
- A4.2 – Conception et organisation de politique et stratégie d'influence
- Définition d'une stratégie d'influence
 - Respect du budget
 - Analyse de la faisabilité et de la visibilité des actions
- A4.3 – Négociation
- Représentation de son organisation et diffusion des messages clefs
 - Animation et/ou participation à des commissions, tables rondes ou groupes de travail en interne ou en externe dans le domaine des affaires publiques France/Europe Négociation avec des institutionnels nationaux
 - Négociation avec des institutionnels nationaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1.1 – Etablir un diagnostic fondé sur des preuves - données primaires (interviews, questionnaires, statistiques, revue de littérature, etc.), ou secondaires- en analysant les dynamiques de développement des politiques publiques, qui permet l'identification des obstacles et les conditions du succès des stratégies
- C1.2 – Identifier les enjeux politiques, économiques et sociologiques des politiques publiques et des processus de

décisions publiques en identifiant les contraintes et ressources et en prenant en compte le processus de décision afin d'adapter les modalités d'action

C1.3 – Elaborer une stratégie de politique publique en réponse aux problématiques identifiées, en définissant les objectifs opérationnels et évaluables afin de faciliter le déploiement de la stratégie

C2.1 – Elaborer le budget d'une politique publique en respectant les contraintes des finances publiques afin d'assurer un financement adéquat du projet de politique publique

C2.2 – Contrôler la gestion du budget d'une politique publique afin d'en maîtriser les coûts en temps réel (contrôle du budget, des dépenses, des investissements, etc.)

C2.3 – Définir les indicateurs de performance et la planification du projet, en anticipant les actions préventives éventuelles à apporter afin de permettre un déroulement optimal de la stratégie

C2.4 – Evaluer ex ante, par l'expérimentation, les instruments juridiques et financiers de l'action publique afin d'améliorer le pilotage de l'action publique

C2.5 – Evaluer les politiques publiques à l'aide des indicateurs de performance en menant une évaluation d'impact à la fois quantitative et qualitative (effectivité, efficacité, efficience) afin d'identifier les actions correctives à mettre en place

C3.1 – Définir les modalités de mise en œuvre de la politique de changement en définissant des outils de changement, en organisant le dialogue social et en mettant en place une stratégie de communication afin de mener à bien un projet de transformation

C3.2 – Encadrer une équipe pluridisciplinaire en fixant des objectifs et en recourant à des techniques de management issues des sciences sociales pour la fédérer et améliorer l'engagement et la performance générale de la structure au regard de la politique publique à développer

C3.3 – Conduire un projet de transformation de politique publique et les actions à mener sur son périmètre en arbitrant les priorités et en prenant en compte l'évolution de l'environnement et de l'actualité, tout en partageant le sens et les objectifs à l'ensemble des collaborateurs et en jouant sur les alliances possibles en interne.

C3.4 – Adapter l'organisation à une situation continûment changeante en analysant la spécificité de l'action en situation de crise et d'incertitudes majeures et identifier (méthodes de la sociologie des organisations et sociologie politique de l'action publique) les déterminants de la coopération et coordination entre acteurs afin d'anticiper les points bloquants

C4.1 – Elaborer une cartographie des acteurs institutionnels et des sociogrammes (par différentes méthodes : interviews qualitatives, questionnaires, analyse de réseaux, données du web, etc.) pour construire et mettre en place une stratégie d'induction de la coopération des acteurs clefs identifiés

C4.2 – Définir la stratégie d'influence de son organisation en identifiant les actions à mettre en place et en respectant un budget et un planning dans le but d'assurer la faisabilité et la visibilité des actions à déployer

C4.3 – Représenter son organisation en utilisant la méthode de négociation adéquate dans des environnements organisationnels et institutionnels complexes afin de susciter l'adhésion et de lever d'éventuels obstacles au projet de politique publique.

Blocs de compétences

RNCP35895BC01 — Définir l'action publique et la stratégie d'action

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 – Etablir un diagnostic fondé sur des preuves - données primaires (interviews, questionnaires, statistiques, revue de littérature, etc.), ou secondaires- en analysant les dynamiques de développement des politiques publiques, qui permet l'identification des obstacles et les conditions du succès des stratégies

C1.2 – Identifier les enjeux politiques, économiques et sociologiques des politiques publiques et des processus de décisions publiques en identifiant les contraintes et ressources et en prenant en compte le processus de décision afin d'adapter les modalités d'action

C1.3 – Elaborer une stratégie de politique publique en réponse aux problématiques identifiées, en définissant les objectifs opérationnels et évaluables afin de faciliter le déploiement de la stratégie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Note d'analyse d'une situation politique et organisationnelle complexe, suivie d'une présentation orale

A partir d'une problématique de développement des politiques publiques au sein d'une institution, le candidat rédige une note d'analyse décrivant les processus à l'œuvre. Il propose un diagnostic de la situation ainsi qu'une ou plusieurs stratégies possibles, et les obstacles et ressources probables.

RNCP35895BC02 — Mettre en œuvre et évaluer des stratégies de politiques publiques

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 – Elaborer le budget d'une politique publique en respectant les contraintes des finances publiques afin d'assurer un financement adéquat du projet de politique publique.

C2.2 – Contrôler la gestion du budget d'une politique publique afin d'en maîtriser les coûts en temps réel (contrôle du budget, des dépenses, des investissements, etc.)

C2.3 – Définir les indicateurs de performance et la planification du projet, en anticipant les actions préventives éventuelles à apporter afin de permettre un déroulement optimal de la stratégie.

C2.4 – Evaluer ex ante, par l'expérimentation, les instruments juridiques et financiers de l'action publique afin d'améliorer le pilotage de l'action publique.

C2.5 – Evaluer les politiques publiques à l'aide des indicateurs de performance en menant une évaluation d'impact à la fois quantitative et qualitative (effectivité, efficacité, efficience) afin d'identifier les actions correctives à mettre en place

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas, suivie d'une restitution oraleD'après la mise en œuvre d'une politique publique vécue ou pilotée par le stagiaire en situation professionnelle, le candidat réalise le diagnostic de son organisation et analyse le déploiement de son action publique. Il évalue enfin son budget et sa performance globale.

RNCP35895BC03 — Piloter des projets, conduire le changement en situation incertaine et gérer des crise

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 – Définir les modalités de mise en œuvre de la politique de changement en définissant des outils de changement, en organisant le dialogue social et en mettant en place une stratégie de communication afin de mener à bien un projet de transformation

C3.2 – Encadrer une équipe pluridisciplinaire en fixant des objectifs et en recourant à des techniques de management issues des sciences sociales pour la fédérer et améliorer l'engagement et la performance générale de la structure au regard de la politique publique à développer

C3.3 – Conduire un projet de transformation de politique publique et les actions à mener sur son périmètre en arbitrant les priorités et en prenant en compte l'évolution de l'environnement et de l'actualité, tout en partageant le sens et les objectifs à l'ensemble des collaborateurs et en jouant sur les alliances possibles en interne.

C3.4 – Adapter l'organisation à une situation continûment changeante en analysant la spécificité de l'action en situation de crise et d'incertitudes majeures et identifier (méthodes de la sociologie des organisations et sociologie politique de l'action publique) les déterminants de la coopération et coordination entre acteurs afin d'anticiper les points bloquants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude d'un cas de conduite de changement dans une organisationA partir d'un cas de conduite de changement, le candidat analyse les obstacles et les leviers existants et définit une stratégie de changement adaptée à ces contraintes

RNCP35895BC04 — Concevoir et piloter une stratégie de négociation et de coopération

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 – Elaborer une cartographie des acteurs institutionnels et des sociogrammes (par différentes méthodes : interviews qualitatives, questionnaires, analyse de réseaux, données du web, etc.) pour construire et mettre en place une stratégie d'induction de la coopération des acteurs clefs identifiés

C4.2 – Définir la stratégie d'influence de son organisation en identifiant les actions à mettre en place et en respectant un budget et un planning dans le but d'assurer la faisabilité et la visibilité des actions à déployer

C4.3 – Représenter son organisation en utilisant la méthode de négociation adéquate dans des environnements organisationnels et institutionnels complexes afin de susciter l'adhésion et de lever d'éventuels obstacles au projet de politique publique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Simulation -A partir d'un thème de politique publique, les candidats incarnent un rôle défini (représentant d'association, d'institution...). Ils doivent trouver un compromis entre les différents intérêts en présence.

Modalités?: examen oral en groupe

Durée?: 1 à 2 jours

Lieu?: en centre

- Policy Paper -A partir d'un contexte donné, le candidat rédige un policy paper déterminant les enjeux de négociation qui y sont liés.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les certifiés sont susceptibles d'assurer ces activités pour le compte de différentes structures et organisations :

- Services publics et para-public : Parlement (Assemblée nationale, Sénat) 1. Bureau parlementaire (en circonscription) 2. Ministères (Cabinets ministériels)
1. Collectivités territoriales 2. Associations, Organisations non gouvernementales, Syndicats, Organisations et fédérations professionnelles 3. Département affaires institutionnelles / entreprises publiques
- Entreprise à caractère privé (Entreprises moyennes : 50 à 499 salariés et Grandes entreprises : plus de 500 salariés)
4. Cabinets de consultants en évaluation et communication publique 5. Département affaires institutionnelles / privées
1. Directeur de la stratégie – Affaires publiques et institutionnelles 2. Directeur de la transformation organisationnelle (y compris le digital) 3. Dirigeants d'entreprises
- Elus

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires de ce projet de certification sont formés aux métiers de la conduite de transformation et de l'évaluation des politiques publiques, notamment dans le cadre des politiques nationales et territoriales.

Le Directeur des politiques publiques intervient simultanément dans des fonctions de stratégie, de décision et d'application. Son activité s'exerce dans une ou plusieurs des fonctions suivantes :

1/ Fonction "Conseil stratégique"

Préparation, programmation (« intellectuelle» et « matérielle») et organisation de l'action politique

Conduite des interventions et mobilisation des moyens

Elaboration de textes législatifs (amendements parlementaires, questions écrites et orales, propositions de loi)

Interventions politiques (discours, notes sur dossiers, bilans, réponses aux lettres de demande d'intervention, réponses aux administrés ...)

2/ Fonction « Etudes

Prospection, négociation de missions d'étude

Rédaction de publications

Veille publique et politique (législative, technique, sociale, politique, stratégique au plan national et européen)

Direction d'études et d'enquêtes (pilotage scientifique et coordination des travaux)

Animation d'une équipe de recherche (encadrement et gestion de l'équipe)

3/ Fonction « Développement et gestion de projet

Diagnostic de problématiques de développement de politiques publiques

Conception des stratégies de développement, des budgets, plans et programmes d'interventions

Définition et mise en œuvre de plans d'expérimentation

Evaluation des politiques publiques

Pilotage et coordination de la mise en œuvre de politiques publiques

Encadrement d'une équipe : employés, techniciens, agents de maîtrise, cadres, niveaux de qualification hétérogènes

4/ Fonction « Gestion administrative »

Instruction des dossiers administratifs

Assistance et conseil à la direction pour la rédaction de documents et de correspondances et pour les relations avec les assemblées, le conseil d'administration et les actionnaires

Support management à l'élu politique et à la direction administrative

Subrogation de la direction

5/ Fonction « Communication"

Participation à la stratégie de communication interne et externe

Négociation avec les prestataires

Réalisation de supports de communication écrits et visuels (journaux internes et externes, site internet, revues, dossiers de presse, plaquettes, préparations de discours, notes, affichage, bilans, ...)

Réalisation de supports de communication oraux, évènementiels (animations de réunion, conférences de presse,

actions de relations publiques, activités de porte-parole...)

Suivi de la fabrication d'un support de communication

Direction et encadrement d'une équipe technique (graphistes, illustrateurs, imprimeurs, webmester, attachés de presse, logisticiens...)

Actions de mécénat ou de parrainage

Conception, organisation et coordination de politique et stratégie de communication, de budgets annuels, de manifestations (journées thématiques, expositions, conférences, séminaires politiques...)

Les titulaires pourront exercer en tant que :

Cadres de catégorie A des administrations, collectivités territoriales et établissements publics amenés à exercer des responsabilités managériales dans le secteur public,

Cadres des secteurs privé et associatif.

Ainsi, à l'issue de la certification, ils évoluent vers des postes de cadres supérieurs voire cadres dirigeants de haut niveau. Ils ont vocation à gérer une équipe de plusieurs collaborateurs.

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux personnes ayant 5 ans d'expérience professionnelle au minimum et titulaires d'un niveau 6 ou équivalent. Des dérogations pourront être accordées pour toute personne justifiant d'une expérience professionnelle significative.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est composé (67% de membres extérieurs) :

- du président.e du jury, extérieur à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur lié à la certification,
- d'un membre du jury, extérieur à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur lié à la certification,
- du directeur de la certification au sein de Sciences Po Executive Education

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de certification est composé (67% de membres extérieurs) :

- du président.e du jury, extérieur à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur lié à la certification,
- d'un membre du jury, extérieur à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur lié à la certification,
- du directeur de la certification au sein de Sciences Po Executive Education.

Base légale

Date de décision	15/09/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/09/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	24	0	91 %	91 %
2018	19	0	100 %	69 %
2017	24	0	100 %	85 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.sciencespo.fr/executive-education/management-des-politiques-publiques>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35895/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	99 395 €
Coût moyen par dossier	9 940 €
Durée moyenne	219 h
Période	02/2022 – 07/2023
Entreprise	55 %
France compétences	27 %
Reste à charge titulaire	19 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.